



activités sociales de l'énergie



Caisse Centrale d'Activités
Sociales du Personnel des Industries
Electrique et Gazière
www.ccas.fr

Orientations politiques
quadriennales 2018-2021
de la CCAS

L'année 2017 a été marquée par l'aboutissement de négociations historiques entre le gouvernement, les employeurs et les fédérations syndicales de la branche des IEG. Ces négociations ont conduit à la parution au Journal Officiel de décrets, modifiant les articles 25 et 22 du Statut National des Industries Électrique et Gazière.

Cette réécriture conforte la pertinence du modèle unique que représentent les Activités Sociales de l'énergie, tant du point de vue de la gouvernance, que du financement et de la destination. Ce modèle se définit par une gestion assurée par les seuls représentants des salarié·e·s, un financement basé sur la création de richesses par les salarié·e·s eux-mêmes (production, transport, distribution et commercialisation) et enfin, des Activités Sociales qui s'adressent à l'ensemble des salarié·e·s, qu'ils soient actif·ive·s ou inactif·ive·s.

Pour autant, malgré ces affirmations importantes et l'assise qu'elles donnent à nos Activités Sociales pour demain, nous considérons que le niveau de départ de la contribution des employeurs fixé au 1^{er} janvier 2017, à 400 millions d'euros, est insuffisant pour répondre à ce que les électricien.ne.s et gazier-e.s sont en droit d'attendre. Les négociations en cours sur les moyens bénévoles sont un enjeu pour développer nos Activités Sociales et faire vivre le Par et le Pour, à condition que les choix soient à la hauteur des besoins.

Nous avons, peut-être plus encore que précédemment, la nécessité de maîtriser nos coûts. Se pose alors la question : comment faire autant, faire plus et faire mieux ?

Cela implique nécessairement de prolonger les efforts entrepris pour assurer l'équilibre financier de nos Activités Sociales. Nous devons également poursuivre la transformation de notre modèle, innover et continuer à mener des actions qui contribuent, chaque jour, à faire vivre nos valeurs de justice, de dignité et de fraternité.

Cette ambition que portent les Activités Sociales depuis plus de 70 ans, est indissociable des évolutions de la société dans laquelle elle s'inscrit. Car, c'est bien cette capacité à observer la société et à construire ainsi un projet politique renouvelé qui a permis une telle longévité. Aujourd'hui, ce que l'on observe, c'est une évolution sociologique des familles et du salariat, le démantèlement du code du travail, la transformation des entreprises du secteur de l'énergie, l'affaiblissement de la représentativité et l'inquiétude des syndicats sur les évolutions à venir.

C'est aussi l'accélération des échanges, alors que l'on constate le désintérêt envers les espaces traditionnels de la démocratie. C'est encore l'individualisme, mais aussi le besoin qui s'exprime, partout, de recréer du lien et du vivre ensemble, c'est enfin le consumérisme à outrance et le foisonnement de nouvelles formes de consommation locale, responsable, renouvelable.

Préambule

Il est essentiel de rappeler que les Activités Sociales s'adressent à un large public de plus de 650 000 bénéficiaires. Pour les 4 ans à venir, nous souhaitons que nos Activités Sociales soient particulièrement attentives aux questions de la jeunesse qui, depuis 1946 et les premiers départs en colos, n'ont cessé d'être des espaces d'innovation pour les Activités Sociales et un marqueur fort de notre identité. Nous souhaitons cependant, avec la même détermination, apporter des réponses mais plus encore innover en direction de tous nos publics : adultes, familles, bénéficiaires en situation de handicap, inactif-ive-s, et ceci dans toute leur diversité.

Enfin et surtout, comme nous nous y engageons depuis toujours, chacune de nos actions, chacun de nos projets devront faire preuve d'exemplarité sur la question de l'égalité femmes-hommes.



Sommaire

<u>1.</u>	Démocratie et citoyenneté : le Par et le Pour, un enjeu essentiel.....	5
<u>2.</u>	Égalité femmes-hommes : poursuivons	7
<u>3.</u>	Handicap : enjeux de mixité	9
<u>4.</u>	La jeunesse : une priorité	10
<u>5.</u>	Vacances adultes et famille : simplifier l'accès à l'offre	13
	• Refonder notre offre	13
	• Porter une attention soutenue aux séjours inactifs et pensionnés	14
	• Patrimoine	15
<u>6.</u>	Culture : repenser le projet culturel des Activités Sociales dans la proximité.....	16
<u>7.</u>	Les activités sportives, physiques et de loisirs	18
<u>8.</u>	Solidarité et international	19
<u>9.</u>	La restauration	20
<u>10.</u>	Assurances, Prévoyance, ASS : mieux accompagner tout au long de la vie	21
<u>11.</u>	Formation	23
<u>12.</u>	Digitalisation : une opportunité	24
	Conclusion	26



Démocratie et citoyenneté : le Par et le Pour, un enjeu essentiel

Qui mieux que les bénéficiaires eux-mêmes
pour imaginer les Activités Sociales de demain ?

L'élévation des qualifications, l'émergence de l'individu, le multiculturalisme des échanges, la maîtrise des réseaux sociaux, la construction de communautés éphémères, mais efficaces, concourent à ce que les générations actuelles fassent de la démocratie directe une dimension essentielle ; les formes délégataires et représentatives, pour utiles qu'elles soient, ne suffisent plus.

La démocratie sociale vieillissante, le Par et le Pour, base du fonctionnement des Activités Sociales, doivent être profondément enrichies par ces nouvelles formes d'intervention des agent.e.s. Nous devons recréer du lien là où il disparaît (éclatement des entreprises, disparité des contrats salariés, des compositions des familles, isolement) et ceci par tous les moyens.

La place, de plus en plus grande, que prend le numérique laisse entrevoir la possibilité de nouvelles formes complémentaires de relations et d'échanges.

Proposons à **nos élus, nos mandatés et aux professionnels, de se former à utiliser des nouveaux outils transversaux et participatifs**, afin d'accompagner les bénéficiaires pour faire émerger les idées et créer les conditions de la revendication.

Développons mieux et plus, tout au long de l'année, les conditions du débat, de l'échange, pour favoriser les prises d'initiatives.

Nous devons créer **un collectif de réflexions sur les questions de la démocratie, des forums virtuels ou réels, des rencontres sur les domaines qui intéressent nos Activités Sociales, pour aboutir à des propositions innovantes et concrètes.**

Nous devons organiser plusieurs fois dans l'année, des réunions pluralistes composées d'élus du Conseil d'Administration, en format séminaire, sur les thématiques ciblées (vacances, jeunes, culture...), afin de mieux préparer les décisions collectivement et de laisser plus de place à l'échange et au débat avant que les éléments puissent faire l'objet de décision en Conseil d'Administration.



Égalité femmes-hommes : poursuivons

L'actualité met en lumière, chaque jour, les problématiques auxquelles sont spécifiquement confrontées les femmes dans la société. Avec l'implication de tous, élu·e·s et professionnel·le·s, notre ambition est de faire changer les pratiques, pour atteindre une égalité effective des droits entre les femmes et les hommes, pour combattre le sexisme et les violences faites aux femmes.

Pour cela, la question de l'égalité doit être portée de manière transversale, au travers de l'ensemble des espaces d'échanges et de décisions de nos structures.

Mettre en place des outils aux services des élus et des professionnels

Il nous faut proposer des outils qui permettent de mesurer les écarts entre hommes et femmes et tendre, au quotidien, à construire nos actions en prenant mieux en compte ces écarts :

- ▶ Enrichir le « cahier de ressources égalité femmes–hommes » à destination des élu·e·s et professionnel·le·s des Activités Sociales.
- ▶ Promouvoir auprès des élu·e·s et professionnel·le·s la formation « l'égalité femmes – hommes : des paroles aux actes ».
- ▶ Développer les partenariats existants avec les associations féministes, pour s'enrichir de leurs réflexions et expertises : Coordination française de la Marche Mondiale des Femmes et Fédération Nationale Solidarité Femmes (notamment sur la question des violences).
- ▶ Construire de nouveaux partenariats, afin d'élargir le champ de nos réflexions et des intervenant·e·s : Femmes Solidaires, « le jeu pour tous », etc.

Imaginer des actions particulières en direction de la jeunesse

Prolonger le travail engagé sur les jeux et les jouets non-sexistes qui permettront de construire, dans l'avenir, un catalogue de jouets et jeux pour les CMCAS désireuses d'ancrer plus fortement cette thématique, notamment à la période de Noël. Proposer des actions d'incitation à la lecture portées fortement par les Activités Sociales, la création de ludothèques sur les centres adultes, en lien avec l'association des Ludothèques de France qui intègrent totalement la question de l'égalité filles – garçons, notamment dans l'aménagement particulier des espaces de jeu et sur l'animation pour favoriser la mixité.

Des temps forts tout au long de l'année

Nous devons continuer à porter des actions spécifiques et des temps forts à l'échelle nationale tels que :

- ▶ 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes.
- ▶ 28 septembre, journée mondiale du droit à l'avortement.
- ▶ 25 novembre, journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes.



Handicap : enjeux de mixité

L'intégration des personnes en situation de handicap est un enjeu fort de la mixité. Elle participe pleinement à notre projet politique pour construire du vivre ensemble.

En ce sens, la CCAS a été précurseur dans l'accessibilité des centres, ainsi que dans l'intégration des personnes en situation de handicap, par l'instauration des séjours « pluriels ».

Aujourd'hui, nous devons à nouveau nous interroger sur cette question, réinterroger nos actions et nos partenariats, pour proposer à nouveau des solutions innovantes afin de permettre l'accès, aux personnes en situation de handicap, à l'offre des Activités Sociales et développer une offre spécifique, dès lors que cela est pertinent.

Nous devons viser l'inclusion des personnes en situation de handicap. L'environnement des Activités Sociales permet d'accueillir toutes les personnes en situation de handicap. Nos organismes doivent mettre tout en œuvre afin qu'elles puissent s'inscrire aux activités et aux vacances, comme n'importe quel bénéficiaire. Cela passe par des mises en œuvre concrètes : accessibilité PMR de l'ensemble des centres adultes et jeunes ; travail des équipes de proximité (SA / proximité) en lien avec les élu.e.s et les porteurs de projet, pour intégrer la notion d'accessibilité dès l'élaboration du projet ; adaptation des outils de communication aux différents types de handicap (adaptation du site internet aux malvoyants, offre de traduction des journaux locaux en braille, etc.).

Informier, impulser, pour innover

Nous devons être à l'initiative, avec les CMCAS, pour organiser des rencontres de tous types permettant des échanges entre familles concernées, mais aussi des moments de partage et de convivialité entre valides et personnes en situation de handicap. Nous devons innover, y compris en posant la question du handicap aux travers de sujets qui font débat (sexualité, vieillissement,...).

Un effort particulier doit être fait sur la communication et l'information : information sur l'accessibilité des activités proposées sur l'espace culture loisirs, accessibilité des outils de communication et d'information...

La CCAS devra également être à l'écoute des idées et des propositions que les personnes en situation de handicap pourraient exprimer à partir de leur participation aux Activités Sociales.



La jeunesse : une priorité

La jeunesse, est et doit demeurer une priorité pour les Activités Sociales. Car c'est bien l'avenir de notre société qui se dessine avec elle. En ce sens, la réflexion engagée en 2016 et 2017 sur le projet éducatif doit être prolongée, animée. La dynamique, ainsi créée, doit s'amplifier sur tous les champs qui concernent la jeunesse. Il s'agit d'accompagner nos bénéficiaires de la petite enfance à l'âge adulte, au plus près de leurs besoins. En apportant à chaque moment des réponses innovantes, cohérentes, empreintes de nos valeurs, tout en favorisant leur autonomie.

Pour accompagner les parents pour la garde de leurs enfants :

- ▶ Construire sur les zones denses (urbaines et centrales) un partenariat de réseau de crèches pour l'accueil des enfants non scolarisables
- ▶ Construire des formes coopératives de solidarité par la mise en relation, pour le partage de garde, entre parents, retraité·e·s, nos jeunes formé·e·s au BAFA et BAFD, faciliter les gardes d'enfants ponctuelles...

Pour les jeunes qui ont besoin de soutien pendant leurs études

- ▶ Développer l'entraide collaborative entre jeunes pour passer les examens, favoriser les regroupements sur du patrimoine des Activités Sociales...
- ▶ Construire des temps alliant des travaux coopératifs entre jeunes et des temps d'activités culturelles, sportives et de découverte...
- ▶ Promouvoir, développer les outils d'aide aux devoirs et soutien scolaire

Pour les jeunes qui veulent passer leur permis de conduire

- ▶ Construire un partenariat national pour l'apprentissage de la conduite, à tarif négocié, à travers l'organisation de cours collectifs, l'apprentissage du code par le numérique

Pour les jeunes qui recherchent leur premier emploi

- ▶ Préparation à l'entretien d'embauche
- ▶ À partir des compétences RH et managériales des entreprises, créer et favoriser le lien, afin d'accompagner et d'outiller les jeunes à la rédaction de CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche

Pour accompagner les jeunes en recherche de logement

- ▶ Construire une plate-forme de mise à disposition et de mise en relation de chambre ou de logement pour les OD et AD étudiant·e·s avec des salarié·e·s de l'énergie.
- ▶ Accompagner les jeunes salarié·e·s dans leur lien avec CILGERE

Pour favoriser l'accès au soin et la prévention des risques spécifiques en matière de santé

- ▶ Organiser des bilans médicaux en colos
- ▶ Construire un « kit jeune » de la protection sociale, présentant leurs droits dans le domaine de la santé et des réseaux potentiels
- ▶ Avec la CAMIEG, généraliser les actions de prévention (addiction, éducation sexuelle...)
- ▶ Etre facilitateur dans la mise en relation des partenaires de santé et plus particulièrement pour les familles vivant des situations sociales et de santé difficiles

Développer des initiatives autour du sport autrement

- ▶ Négocier, à l'échelle nationale, des tarifs avec des structures de sport (fitness, musculation...)
- ▶ Organiser des séjours sur des événements sportifs en favorisant les rencontres
- ▶ Sur les différents temps de vacances, développer les activités physiques
- ▶ Développer des cours de natation sur les CT et les colos
- ▶ Développer l'appui des Activités Sociales auprès de sportif.ive.s, avec l'ambition d'élargir et partager les pratiques avec le plus grand nombre
- ▶ Mettre en relation des sportif.ive.s de haut niveau des entreprises, avec des jeunes aspirant à le devenir (parrainage...)

Pour favoriser l'accès à la culture des jeunes, développer leur sens critique et leur citoyenneté

- ▶ Développer des prix jeunes dans les domaines de la lecture et des arts vivants
- ▶ Proposer des expériences individuelles et collectives avec le développement d'ateliers artistiques (écriture, sculpture, peinture, musique...)
- ▶ Travailler la médiation culturelle tout au long de l'année en associant les jeunes
- ▶ Développer et multiplier les offres, sur le portail culture et la médiathèque, vers les jeunes, en ciblant les âges

Pour les temps de vacances

- ▶ Développer des structures PMI (locaux, personnel, agréments) sur des CT, afin d'adapter certains centres aux temps de vacances des parents d'enfants en bas-âge
- ▶ Développer des structures « Centres de loisirs » sans hébergement sur les CT
- ▶ Identifier des campings à destination spécifique des jeunes adultes leur permettant de passer des vacances à leur rythme, avec un contenu adapté
- ▶ Proposer, pour les OD et AD majeur·e·s, la possibilité de partir en vacances à l'étranger, par le réseau « Auberges de jeunesse »
- ▶ Permettre à chaque enfant, à partir de 12 ans, d'avoir au moins une fois une expérience à l'étranger
- ▶ Réaffirmer la nécessité des séjours de proximité
- ▶ Pour chaque nouvel entrant dans les entreprises, offrir un week-end gratuit sur un CT et faire découvrir l'offre globale des Activités Sociales
- ▶ Redéfinir le modèle et les critères d'affectation
- ▶ Développer les rencontres et les échanges avec nos partenaires, pour construire des projets innovants et favoriser la mixité

Pour des Activités Sociales PAR les jeunes et POUR les jeunes

- ▶ Favoriser la participation des jeunes agent·e·s aux instances des AS
- ▶ Développez une démarche « Activez vos projets », à partir de propositions des jeunes, en lien avec les CMCAS
- ▶ Développer les Assemblées Générales citoyennes
- ▶ Permettre, en amont des vacances, à des groupes qui le souhaitent, de créer leurs propres colos ou bien des vacances adultes dans un cadre fixé par les Activités Sociales



Vacances adultes et famille : simplifier l'accès à l'offre

L'offre vacances adultes et famille est un marqueur fort de nos Activités Sociales. Elle est bien reconnue par nos bénéficiaires. Cependant, les évolutions de nos publics, de leurs demandes et de leurs pratiques, exigent que nous poursuivions le travail initié sur la refonte de notre offre, pour mieux répondre à leurs besoins et permettre à tous de partir en vacances. De plus, nos offres s'inscrivent également dans un environnement de plus en plus concurrentiel. Néanmoins, nous devons, dans ce contexte, continuer de porter avec plus de force des projets empreints de sens et axés sur le vivre ensemble et l'émancipation.

Refonder notre offre

Nous faisons le constat, auprès de nos bénéficiaires (consultations, fiches d'appréciation, rencontres sur les lieux de vacances et les sites de travail...) d'une complexité de notre offre vacances.

Elle apparaît peu lisible et peut, paradoxalement, être un frein à l'accessibilité. Nous avons donc un enjeu fort pour les années à venir de simplification de notre offre. Cette simplification doit permettre de mieux répondre à notre objectif de soutenir le droit aux vacances pour tous.

Nous devons également créer les conditions pour que nos bénéficiaires puissent partir en vacances avec des ami·e·s ou de la famille.

Améliorer nos critères d'affectation pour renforcer le droit aux vacances

- ▶ Prendre en compte le principe de l'historique vacances et de la saisonnalité
- ▶ Proposer une tarification unique, au coefficient social, sur les séjours à réservation directe et tour de rôle et une tarification unique à l'hébergement, toutes saisons
- ▶ Proposer une typologie simplifiée de logements (toiles, VSL, chambres, gîtes) et de confort
- ▶ Conforter la fiabilité du système de réservation et en ouvrir l'usage aux centres pour plus de souplesse

- ▶ Adapter nos formules : tour de rôle pour la haute saison, ouverture à la semaine, ouverture de la réservation directe dès la fin du tour du rôle haute saison, pour l'ensemble de l'offre, CCAS et partenaires disponibles sur ccas.fr, réservation directe pour la basse saison, pour l'ensemble de l'offre
- ▶ Améliorer notre réactivité : pas de réponse d'affectation négative au bénéficiaire, mais un courrier présentant une offre d'affectation similaire sur un centre CCAS ou sur le réseau partenaire
- ▶ Travailler la satisfaction bénéficiaire grâce à des services et des supports adaptés

Renforcer notre offre et nos contenus

- ▶ Poursuivre la mise en œuvre de la charte affinitaire avec nos partenaires
- ▶ Veiller à la présence de contenus de séjours exigeants et à la préservation de nos valeurs dans l'ensemble des centres de la CCAS et ceux des partenaires
- ▶ Développer et promouvoir l'offre Campéole, propriété de la CCAS
- ▶ Développer et promouvoir l'offre partenaires

Proposer, innover

- ▶ De nouveaux services dans les centres de vacances : Clubs enfants multi tranches d'âge, activités extérieures (randonnées, offres diverses...), transfert aéroport ou gare, épicerie solidaire, location véhicules (bateau plaisance, vélo, jet-ski, skis, motoneige), lavage, repassage...
- ▶ Une nouvelle ergonomie du système de réservation (RESALYS complexe)

Porter une attention soutenue aux séjours inactifs et pensionnés

Les inactif-ve-s représentent une population en constante augmentation au sein des Activités Sociales. Ils se caractérisent cependant par une grande hétérogénéité. Les plus jeunes des retraité-e-s se retrouvent, pour partie, dans l'offre destinée aux actif.ive.s et actifs.

En ce qui concerne les populations plus âgées, elles entrent dans le champ de l'offre «séjours bleus». Ces séjours s'adressent à un type de population, «les retraité-e-s autonomes pour tous les actes de la vie quotidienne». Les retours d'expérience font apparaître des questions récurrentes concernant la vie quotidienne, notamment, qui traduisent un certain essoufflement de la formule. On constate peu de renouvellement des participant-e-s, qui ne remplissent pas les critères de santé ou d'autonomie, ce qui conduit à une baisse notable des inscrit-e-s.

Nous devons donc approfondir la réflexion et travailler sur une offre diversifiée qui aborde la question des freins à la participation : psychologiques, matériels (accompagnement voyage, animaux de compagnies, surveillance habitation...), économiques....

Nous devons proposer des départs tout au long de l'année dans nos centres permanents en dehors des vacances scolaires, pour l'ensemble des retraité·e·s, avec ou sans accompagnement médico thérapeutique, permettant de rompre l'isolement et de redonner du sens à l'intergénérationnel.

Enfin, nous devons former le personnel qui accueille les vacancier·e·s et qui peut les accompagner dans le quotidien (para médical, activités, etc.).

Patrimoine

Le patrimoine constitue un outil, parmi d'autres, pour construire notre offre vacances. Nous devons poursuivre notre travail de réflexion sur l'utilité du patrimoine à conserver en propriété et, dans un deuxième temps, sur les modalités de son exploitation, interne ou en délégation de gestion.

Nous souhaitons construire, en lien avec les orientations politiques de la CCAS, une politique patrimoniale quadriennale qui doit définir les biens à conserver, ceux à céder, les investissements à réaliser, ainsi que les partenariats et mutualisations à réaliser, pour disposer d'un patrimoine de nature à répondre à nos ambitions du droit au départ en vacances pour tout·e·s.

Nous devons trouver des réponses techniques et juridiques qui permettent de :

- ▶ Contribuer au renforcement de la politique du droit aux vacances
- ▶ Diminuer nos charges de fonctionnement et, plus particulièrement, les frais de maintenance
- ▶ Optimiser la gestion de notre patrimoine, en séparant la gestion de l'immobilier et la gestion de l'exploitation
- ▶ Positionner le patrimoine comme un atout
- ▶ Accéder à des financements publics
- ▶ Cette réflexion ne doit pas se limiter au seul périmètre des biens immobiliers dédiés aux vacances jeunes et adultes, mais également intégrer ceux du tertiaire et tenir compte des SCI et de la CIAT.



Culture : repenser le projet culturel des Activités Sociales dans la proximité

Réinterroger notre politique culturelle

À partir des pratiques actuelles des bénéficiaires et de leurs attentes, nous devons construire une politique culturelle qui élargit les horizons, ouvre sur la diversité, développe l'esprit critique et participe ainsi à la prise de conscience citoyenne.

Pour ce faire, au même titre que le travail mené sur l'Action Sanitaire et Sociale en 2014, sur les Vacances en 2015 et sur la continuité éducative en 2016, nous souhaitons que l'action culturelle fasse l'objet d'un travail approfondi en 2018-2019, par l'ensemble des Organismes Sociaux, qui aboutira à l'écriture d'un projet culturel des Activités Sociales partagé par les bénéficiaires.

Dans la plupart des régions, la qualité et la richesse des intervenant-e-s sont considérables dans tous les domaines. Nous devons repenser nos répertoires de ressources de site qui doivent être actualisés et mieux utilisés. De plus, les conditions d'accès sont bouleversées par les révolutions technologiques en cours. Cela crée des conditions tout à fait nouvelles que nous devons exploiter pour mieux partager nos pratiques.

Etre à l'écoute des bénéficiaires et en appui aux CMCAS

Il nous faut développer des liens avec les CMCAS, pour ancrer une dynamique relationnelle permanente avec chacune d'entre elles, pour construire des activités, des projets tout au long de l'année et développer plus d'actions conçues et mises en œuvre par les CMCAS, avec le soutien du national et des Territoires. Nous souhaitons impliquer, tout au long de l'année, les CMCAS dans les propositions qui sont faites sur nos nouveaux outils (portails culture et loisirs, médiathèque virtuelle).

Nous souhaitons mieux valoriser les ressources locales, accompagner les initiatives culturelles des CMCAS et organiser des sorties culturelles à rythme régulier, sur un mode événementiel, en ciblant les différents publics.

Nous souhaitons travailler un référentiel culturel, avec les CMCAS, pour définir avec les bénéficiaires des projets et des initiatives culturels.

Nous souhaitons enfin mener des actions, en direction des personnes isolées socialement, physiquement ou en perte d'autonomie, avec l'appui du réseau social et solidaire, mais aussi avec l'appui de structures spécialisées.

Co-construire des initiatives avec nos partenaires

Aboutir à la co-construction des événements culturels nationaux, que sont « Contre-courant » et « Visions Sociales », avec nos partenaires du Tourisme Social ou d'autres CE.

Les pratiques amateurs et PARLE

Les pratiques culturelles amateurs offrent, aux individus, la possibilité d'exprimer leur sensibilité et leur créativité. Les Activités Sociales de l'énergie se doivent de travailler au rapprochement entre amateur.trice.s et professionnel.le.s, dans le cadre de projets où les pratiques des uns nourrissent les pratiques des autres.

À cet effet, les activités PARLE ont pour objectif de mettre au cœur de la démarche les bénéficiaires, de favoriser en toutes circonstances leur expression. Des actions multiples ont été développées autour de la lecture et de l'écriture, il s'agit à présent d'élargir ces pratiques à d'autres activités artistiques (création musicale, vidéo, peinture...) et, ainsi, continuer à favoriser la participation de chacun.e à l'élaboration et à l'appropriation des contenus des Activités Sociales.

Poursuivre le travail engagé autour de la signature de la charte culture et monde du travail

L'accord, signé avec le Ministère de la Culture « Culture et monde du travail », nous a permis de construire des expériences et des initiatives culturelles au cœur même du lieu de travail, notamment en installant des œuvres dans les espaces de travail, au plus près des agent-e-s des IEG. Ce travail pourrait être étendu à d'autres disciplines. Dans l'attente d'un éventuel renouvellement de cet accord suite au changement de gouvernement, nous devons valoriser toute initiative culturelle qui lie les Activités Sociales au monde du travail.

Promouvoir la culture scientifique et technique

La présence des sciences et des techniques, dans tous les domaines de la vie des individus et des sociétés, est devenue un fait massif et incontournable. De ce fait, grandit l'exigence que les enjeux soulevés par les sciences et les techniques, dans leur rapport au devenir des sociétés, soient plus largement appropriés et maîtrisés par les citoyen.ne.s. Les savoirs scientifiques et technologiques doivent être plus largement diffusés et vulgarisés pour que chacun puisse en assimiler les aspects les plus essentiels.



Les activités sportives, physiques et de loisirs

Les bénéficiaires pratiquent des activités sportives nombreuses et diverses sans les Activités Sociales. Il s'agit donc de proposer une offre complémentaire qui favorise la découverte, mais surtout le partage des valeurs de solidarité, du vivre ensemble et qui soit adaptée aux besoins et aux contraintes des bénéficiaires (déplacements, éloignement lieux de vie et lieux de travail...).

Développer les évènements et les partenariats

- ▶ Aider les CMCAS qui, autour d'un évènement local (interne ou externe), veulent accueillir des bénéficiaires, à l'instar de Brest 2016
- ▶ Développer les initiatives autour des grands évènements sportifs internationaux et nationaux (coupe du monde rugby, coupe du monde football féminin...)
- ▶ Mettre en place un comité de pilotage pour la construction des initiatives autour des jeux olympiques et paralympiques 2024
- ▶ Poursuivre le travail de partenariat avec les clubs nationaux
- ▶ Développer les partenariats avec les structures sportives, pour proposer de nouvelles offres dans le respect de nos contraintes budgétaires
- ▶ Travailler à la mixité et la diversité des équipes (mixité femmes/hommes, mixités territoriale, sociale et culturelle)
- ▶ Poursuivre et développer les semaines « Soyez sport » sur nos centres, quelle que soit la période
- ▶ Développer l'offre de pratique sportive à travers le portail culture loisirs
- ▶ Etudier de nouvelles pratiques comme le e-sport, ou la création de challenge pour une communauté de sportives et sportifs équipés de traceur
- ▶ Développer les pratiques liées au bien-être



Solidarité et international

Nos Activités Sociales ont montré une implication et une réactivité forte en termes de solidarité ces dernières années, que ce soit sur les événements climatiques, les partenariats associatifs ou l'accueil des réfugiés.

Ces actes, qui affirment pleinement notre engagement citoyen et le portage de nos valeurs, bien au-delà des Activités Sociales, renforcent notre positionnement comme un acteur fort de la solidarité au niveau national. Cette implication est également un élément de cohésion entre tous les acteur.rice.s des Activités Sociales et un marqueur de notre identité.

Nous devons continuer à développer les collaborations entre les CMCAS et les associations qui mènent des actions de solidarité, pour porter, auprès des bénéficiaires, des projets dans lesquels chacun doit pouvoir s'engager.

Partenariat Enfance du Monde

Poursuivre ce partenariat afin de proposer un accueil - y compris d'enfants d'énergéticien-ne-s dans le cadre de séjours mixtes, portant les valeurs des échanges internationaux.

Poursuivre les échanges avec nos homologues

Nous devons continuer les programmes destinés à nos homologues étrangers et à leur famille qui enrichissent nos pratiques et rapprochent les populations, notamment au travers des rencontres sportives.

Développer nos partenariats

Nous devons construire un nouveau projet de vacances internationales avec nos partenaires du tourisme social, poursuivre l'évolution de l'offre globale, de l'accès aux séjours et de leur tarification.

Poursuivre le développement de nos partenariats internationaux avec les énergéticien-ne.s, et contribuer à un partenariat avec les comités de groupes européens.

Aide aux populations fragilisées par le réchauffement climatique

Construire des procédures et des outils réactifs pour mettre nos moyens à disposition des populations qui peuvent être fragilisées par des événements climatiques majeurs.



La restauration

Le Conseil d'Administration de la CCAS du 26 octobre dernier a validé la signature de la convention cadre sur la restauration méridienne. Cela est l'aboutissement d'une revendication de longue date portée par nos Organismes, à savoir la prise en charge totale, par les employeurs, du financement de la restauration méridienne. Cela atteste la restauration méridienne comme une obligation d'exploitation des entreprises et désengage totalement la CCAS de son financement.

Cette convention fait suite à la modification de l'article 25 du Statut National, qui acte notamment la prise en charge de la Restauration Méridienne par les entreprises de la Branche, la CCAS restant exploitante des restaurants identifiés comme pérennes par les entreprises.

La convention confirme également la fermeture de restaurants à la seule initiative des employeurs. La CCAS mettra en œuvre, avec vigilance, les mesures d'accompagnement qui ont été définies par les Activités Sociales, pour les salarié.e-s concerné.e-s.

Un comité de pilotage national de cet accord, composé de représentant.e-s nationales des entreprises utilisatrices et de représentants de la CCAS, sera mis en place, afin de s'assurer de la bonne exécution des conventions locales par les entreprises utilisatrices et par la CCAS, en tant qu'exploitant des restaurants méridiens.

Cette convention ne doit en aucun cas remettre en cause les engagements que nous portons dans le cadre de la restauration méridienne, que ce soit sur l'équilibre alimentaire et le développement durable. Nos restaurants doivent, par ailleurs, demeurer, pour les Activités Sociales, des espaces de vivre ensemble et permettre la rencontre et l'échange.



Assurances, Prévoyance, ASS : mieux accompagner, tout au long de la vie

Assurances

Plusieurs actions importantes doivent être menées :

- ▶ Travailler à l'amélioration de la CSMR, par le niveau de cotisation, et celui des prestations servies
- ▶ Revoir le contrat dépendance en profondeur, avec un niveau de cotisations et de garanties répondant aux besoins et garantissant l'équilibre et la pérennité de l'offre
- ▶ Revisiter et développer l'ensemble des garanties à la personne et aux biens, en valorisant le contrat groupe

Action sanitaire et sociale

Renforcer les synergies entre les structures

Dans la continuité du projet santé des électricien.ne.s et gazier.ère.s de 2008, nous devons continuer à favoriser la synergie entre nos structures. Cela passe par plusieurs actions :

- ▶ Relancer les actions de Prévention/Santé, en complémentarité avec les services de la CAMIEG, partout où nos Activités Sociales sont présentes
- ▶ Approfondir et exploiter le travail de recherche de nos partenaires sur les enquêtes épidémiologiques (cohorte Gazel et Constance) avec l'INSERM et toutes celles et ceux qui travaillent à enrichir l'identification des risques santé pour mieux les appréhender. A ce titre, l'OSSIEG doit nous aider à construire des projets convergents
- ▶ Poursuivre les réflexions et travaux engagés sur les structures de santé

Développer le portage de l'offre

Au-delà des questions de l'offre, des contenus, de la nature des aides, la connaissance de l'offre par les interlocuteurs est un point essentiel. Notre rôle est aussi de mieux orienter les bénéficiaires dans un réseau d'acteurs complexes.

Nous devons construire un outil digital qui, à partir d'une cartographie des situations de vie, permettrait aux bénéficiaires d'accéder à un premier niveau de réponse. Par la suite, les élu·e·s de SLVies et le secteur accueil/conseil pourraient enrichir et transmettre ces informations auprès du demandeur. De plus, un tel outil pourrait servir aux assistant·e·s sociales, à la médecine du travail, etc.

Réseaux solidaires

Les réseaux solidaires sont des outils propres aux Activités Sociales, empreints de nos valeurs : solidarité, Par et Pour. Nous devons concourir, avec les CMCAS, à faire mieux connaître cet engagement bénévole au sein des Activités Sociales, pour renforcer les équipes et leur permettre d'apporter une meilleure écoute aux bénéficiaires fragilisé·e·s, mais également pour mieux valoriser leur action auprès des bénéficiaires.



Formation

La formation est un des piliers indispensables dans l'accompagnement de l'évolution des Activités Sociales. Tout d'abord, parce qu'elle peut fournir les clefs d'une meilleure compréhension des phénomènes sociaux, économiques et politiques. Ensuite, parce qu'elle peut aider à se situer et à agir syndicalement, professionnellement, socialement et politiquement.

Élu·e·s, mandaté·e·s, bénévoles, volontaires et salarié·e·s concourant aux Activités Sociales doivent avoir à leur disposition un plan de formation à la hauteur de ces enjeux. L'ampleur de ces défis est telle qu'elle appelle le déploiement de coopérations et partenariats diversifiés.

Il s'agit de :

- ▶ Contribuer à la mise en œuvre des orientations politiques et à la concrétisation des plans d'actions
- ▶ Renforcer le lien social, l'entraide et la coopération entre les différents acteurs des Activités Sociales
- ▶ Contribuer au développement des mutualisations, coopérations et partenariats
- ▶ S'approprier les avancées scientifiques, technologiques et techniques, être en veille et prospecter sur la conception et les évolutions du travail
- ▶ Favoriser la digitalisation du fonctionnement des Organismes
- ▶ Développer la culture d'appartenance aux Activités Sociales, à leurs valeurs, à leurs pratiques
- ▶ Atteindre le niveau de professionnalisme nécessaire pour chaque grande mission des organismes

La formation est un investissement stratégique incontournable et c'est aussi un droit multiforme : droit à l'employabilité, à la qualification, à l'acquisition de compétences, à la promotion sociale et professionnelle, à la culture.



Digitalisation : une opportunité

Utiliser la digitalisation comme un outil citoyen

Il nous faut mieux explorer ces voies, non pas uniquement pour des raisons utilitaires, mais également pour favoriser la citoyenneté dans nos Activités Sociales : les jeunes, les moins jeunes, retraité-e-s et conjoint-e-s, personnes en situation de handicap, qui sont trop souvent coupés de nos structures.

Le SI est un enjeu majeur de proximité et de réactivité des Organismes. Celui-ci doit permettre à chaque bénéficiaire de trouver la réponse à sa question, de donner son avis, de partager, et de profiter de l'ensemble de l'offre des Activités Sociales.

Engager une réflexion sur la complémentarité entre proximité et digitalisation

Nous avons toujours valorisé les contacts humains entre les bénéficiaires et les Activités Sociales pour promouvoir l'offre globale des Activités Sociales de l'énergie, néanmoins l'information numérique est aujourd'hui le mode de communication le plus utilisé par les bénéficiaires.

Souvent perçu comme individualiste, il véhicule pourtant des valeurs qui correspondent à notre modèle : culture du partage, culture de la construction collective ; bien qu'une attention particulière doit être portée à ceux qui n'ont pas ou ne maîtrisent pas les nouveaux outils numériques.

Dans notre recherche de simplification d'accès à l'offre, le numérique apparaît comme un outil incontournable. Nous devons développer une réflexion entre les outils offerts par la digitalisation et leur complémentarité avec les professionnels et les élus de proximité. Nous devons ainsi répondre encore mieux aux bénéficiaires, les orienter, les conseiller et aller à leur rencontre.

Développer un outil au service des bénéficiaires

L'étendue de nos offres et leurs modalités d'accès complexifient le développement de nos outils actuels. Il nous faut repenser les relations digitales avec les bénéficiaires, au-delà d'une simple modernisation de notre système d'information, mais plus au travers d'une simplification du parcours numérique.

Le système d'information doit fortement évoluer pour permettre de :

- ▶ Réserver ses vacances adultes ou jeunes et les payer en ligne, toute l'année, que ce soit avec la CCAS ou avec les offres partenaires
- ▶ Mettre à jour ses informations personnelles
- ▶ Charger sa carte restaurant
- ▶ Avoir accès aux contrats d'assurances souscrits, y compris IDCP
- ▶ Réserver un spectacle, une activité sur le portail « culture – loisirs »
- ▶ Avoir accès à l'ensemble des offres des CMCAS de tout le territoire et pouvoir s'y inscrire et y participer
- ▶ Développer un outil d'accès à des offres négociées sur des achats de biens et de services de la vie courante

Conclusion

En conclusion, nous souhaitons rappeler que, bien que les dernières négociations n'aient pas permis d'ouvrir largement les Activités Sociales au-delà des seul·e·s statutaires, nous devons nécessairement, dans les quatre années à venir, imaginer les propositions qui pourraient permettre d'élargir leur périmètre d'action et ainsi continuer à être un outil de lien social au sein, et entre, les entreprises de l'énergie. Au-delà de cet enjeu de cohésion, ouvrir les Activités Sociales au-delà des seul·e·s personnels statutaires est également un levier de pérennisation de notre modèle. Cette ouverture doit être examinée partout où il n'est pas fait usage de la contribution des employeurs : certaines propositions du portail culture loisirs ou de la médiathèque, certaines actions de prévention, certaines activités sportives, assurances, etc...

Enfin, comme le laisse apparaître ce projet politique, nous devons travailler de manière ambitieuse, en favorisant les échanges, les mouvements, les dynamiques, les collaborations au sein des Activités Sociales et au-delà. Nous devons viser tous les publics, mieux répondre aux attentes renouvelées de nos bénéficiaires, porter une offre innovante, enrichie des échanges et des partenariats, dans le respect de nos valeurs et de notre identité.

PARTAGER, C'EST VIVRE AUTREMENT



Caisse Centrale d'Activités Sociales du Personnel des Industries Électrique et Gazière
Immeuble René-Le-Guen • 8, rue de Rosny • BP 629 • 93104 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 60 00 • Fax : 01 48 18 66 20
www.ccas.fr